

## SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 14 JUIN 2022

Tenue à la salle du conseil du Village de Roxton Falls à 19H00

### À laquelle sont présents

Les membres du CA: M. Jean-Marie Laplante, président  
M. Michel Massé  
M. François Gastonguay  
M. Pierre Larivière  
M. François Légaré

Est absent : M. Stéphane Beauchemin, vice-président

### Sont également présent(e) s :

Greffière-trésorière et directrice générale : Mme Angèle Beauchemin  
Représentants du service d'incendie : M. Vincent Durand, officier  
M. Mario Bérubé, officier  
M. Stéphane Martin, officier

Formant quorum, l'assemblée est présidée par M. Jean-Marie Laplante, président.

*Moment de réflexion*

768-06-2022

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 14 JUIN 2022

Il est proposé par François Légaré  
Il est secondé par François Gastonguay  
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'adopter l'ordre du jour du mardi 14 juin 2022, tel que présenté.

Un point «*varia*» demeure ouvert pour l'ajout possible de point, en cours de réunion.

Adoptée

769-06-2022

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 12 AVRIL 2022

Il est proposé par Pierre Larivière  
Il est secondé par François Légaré  
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le mardi 12 avril 2022, tel que rédigé.

Adoptée

770-06-2022

### ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LA PÉRIODE SUIVANTE : AVRIL ET MAI 2022 – AUTORISATION DE PAIEMENT ET RADIATION DES COMPTES

#### LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES -- AVRIL/MAI 2022

#### DÉPENSES

Objet	Fournisseurs	Montant
<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>		
200	Salaires nets pompiers volontaires (Salaires, % vac., garde, frais téléphoniques, etc.)	6 434.56 \$
200	Desjardins Assurances (Cotisations Rver - avril 2022)	88.90 \$
310	AGSICQ (Inscription du directeur au congrès 2022)	799.08 \$
310	Visa Desjardins (Hébergement Holiday Inn - congrès 2022)	639.03 \$
321	GLS Logistics Systems Canada (Frais de transport - d'Aréo-feu)	33.35 \$
331	Cooptel (Frais téléphoniques)	68.81 \$
331	Municip. du Village de Roxton Falls (Part téléphone cellulaire)	39.73 \$
451	Alarme Fontaine Inc. (Service de surveillance 17/05/22 au 16/05/23)	160.97 \$
454	Ville de Granby (Formation - Opérateur Autopompe)	228.48 \$
493	Éditions petite mine Inc. (Part - jeu géant de boyaux et échelles)	401.45 \$
526	Aréo-Feu Ltée (Banc d'essai APRIA et pièces)	1 288.75 \$
526	CMP Mayer Inc. (Adapteur)	72.72 \$
527	Sécurité Maska Inc. (Extincteur, remplissage cylindres d'air, essais, pièces, etc.)	811.48 \$

610	Marchés Tradition (Eau)	33.30 \$
610	Mario Bérubé (Gatorade)	54.47 \$
641	E. Côté et Fils Inc. (Filtre, poly fort, extrémité de câble, etc.)	158.30 \$
641	Pièces d'Auto Acton Roxton Inc. (Filtres, huile)	123.32 \$
641	Mario Bérubé (Jeu de clés et autres)	145.79 \$
692	Marché Tradition (Articles de nettoyage)	8.61 \$

*VÉHICULES*

631	Dépanneur Les Frères Claude Inc. (Essence)	468.63 \$
-----	--	-----------

*BÂTIMENT*

632	Pétrôles Coulombe et fils Inc. (Huile à chauffage)	830.09 \$
-----	--	-----------

*IMMOBILISATIONS*

725	CMP Mayer Inc. (Équipement incendie)	3 092.26 \$
725	Stéphane Martin (Tablette Samsung et accessoires)	300.56 \$

---

TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS: **16 282.64 \$**

**ENCAISSEMENTS**

03-05-2022	Ville d'Acton Vale (Entraide)	688.11 \$
11-05-2022	MMQ Assurance (Ristourne - année 2021)	454.00 \$
03-05-2022	Municip. du Village de Roxton Falls (Intervention sur territoire du Village)	3 750.69 \$

---

TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS: **4 892.80 \$**

**770-06-2022**

Il est proposé par Michel Massé  
 Il est secondé par Pierre Larivière  
 Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA que ces comptes soient payés  
 et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

**771-06-2022**

**ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LA PÉRIODE SUIVANTE : MAI & JUIN 2022**  
**– AUTORISATION DE PAIEMENT ET RADIATION DES COMPTES**

**LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES -- MAI/JUIN 2022**

**DÉPENSES**

Objet	Fournisseurs	Montant
<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>		
200	Salaires nets pompiers volontaires (Salaires, % vac., garde, frais téléph., etc.)	8 879.92 \$
200	Desjardins Assurances (Cotisations Rver - mai 2022)	115.31 \$
----	Municipalité du Canton de Roxton (Remb. Quote-part versée en trop)	1 000.50 \$
310	Guy Cusson (Frais déplacement congrès et repas)	224.58 \$
310	A25 Le lien Intelligent (Frais de passage)	8.64 \$
331	Cooptel (Frais téléphoniques)	68.81 \$
414	Municip. du Village de Roxton Falls (Serv. Administratifs - 2e vers. 2022)	6 300.75 \$
442	Municipalité de Ste-Christine (Entraide le 14/05/2022)	1 431.34 \$
442	Ville d'Acton Vale (Entraide le 14/05/2022)	1 696.36 \$
454	Stéphane Martin (Dépenses de formation)	306.26 \$
454	Alex Minguy Bédard (Dépenses de formation)	389.00 \$
526	Sécurité Maska Inc. (Joint d'expansion pour boyau et réparation)	50.48 \$
527	Sécurité Maska Inc. (Remplissage cylindres d'air et essai)	161.04 \$
529	Fabrique Paroisse St-Jean-Baptiste (Entente: répéteur dans le clocher)	100.00 \$
610	A.P.A.M. (Service de cafétéria mobile le 14/05/2022)	292.50 \$
641	CMP Mayers Inc. (Lampes survivor)	288.87 \$
641	Camion Carl Thibault (Attaches ajustables)	37.92 \$
650	Vêtements SPAX Inc. (Dossards)	175.34 \$
<i>VÉHICULES</i>		
525	Pièces d'auto Acton Roxton Inc. (Batteries commerciales)	565.68 \$
631	Dépanneur Les Frères Claude Inc. (Essence)	181.03 \$

*BÂTIMENT*

522	Municipalité du Village de Roxton Falls (Arbuste - terrassement caserne)	62.95 \$
681	Hydro-Québec (Électricité - caserne d'incendie)	315.10 \$
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS:		<u>22 652.38 \$</u>

**ENCAISSEMENTS**

07-06-2022	Municipalité du Canton de Roxton (Quote-part 2022 - 2e vers.)	39 955.25 \$
08-06-2022	Mun. du Village de Roxton Falls (Interv. Territoire Village et 2e vers. Q-part)	45 610.06 \$
08-06-2022	Municipalité de Béthanie (Quote-part 2022 - 2e vers.)	9 001.50 \$
TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS:		<u>94 566.81 \$</u>

771-06-2022

Il est proposé par Pierre Larivière  
Il est secondé par François Légaré  
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Angèle Beauchemin, greffière-trésorière et directrice générale certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

Signé à Roxton Falls, ce 14 juin 2022

---

Angèle Beauchemin, gma  
Directrice générale et greffière-trésorière

772-06-2022

**RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE**

Monsieur Mario Bérubé, capitaine du service d'incendie, remet le rapport du mois dans lequel il fait mention des interventions qui ont eu lieu au cours de la période suivante : avril et mai 2022.

Points d'information

1. Achat d'un APRIA (appareil respiratoire indépendant) usagé avec facial au coût de 450.00\$ plus taxes, afin de remplacer un vieil appareil qui est désuet et hors d'état de fonctionner.
2. M. Vincent Durand est inscrit à la formation : Opérateur autopompe.
3. Les tests d'inspection annuelle pour l'autopompe et pompes portatives se feront le 20 juillet prochain.
4. Entente pour sauvetage en espace clos, avons en mains deux offres de service, soit de la Ville de Granby et de la Ville de Saint-Césaire.
5. Le directeur a participé au congrès des chefs de SSI, le congrès était très bien.
6. Points d'eau pour les municipalités du Canton et de Béthanie : Pour l'approvisionnement en eau lors d'interventions, il y aurait possibilité d'installer un réservoir en fibre de verre. Ce sujet est remis à la prochaine séance du conseil afin d'être approfondi.
7. Retrait de l'allocation mensuelle pour utilisation du téléphone cellulaire personnel à un pompier qui ne se présente plus aux interventions ni aux pratiques depuis plusieurs mois.
8. Demande de hausser le montant accordé pour utilisation du véhicule personnel. Il passe de 0.50\$/km à 0.55\$/km.
9. Discussion concernant les contribuables qui allument des feux en plein air sans permis de brûlage.

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ par François Légaré

IL EST SECONDÉ Michel Massé

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter le rapport du directeur ainsi que les dépenses qui en découlent.

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long retranscrit.

Adoptée

773-06-2022

**DÉNEIGEMENT DM : OFFRE DE SERVICES POUR LE DÉNEIGEMENT DES COURS DE LA RÉGIE INCENDIE**

CONSIDÉRANT QUE «Déneigement D.M.», a déposé une offre de services afin de renouveler son contrat pour le déneigement et l'entretien hivernal des aires de stationnement de la Régie, pour une période de trois (3) années, selon les conditions stipulées dans le tableau ci-dessous;

SAISONS	TOTAL AVANT TAXES	T.P.S. 5%	T.V.Q. 9.975%	TOTAL
année 2022/2023	950.00\$	47.50\$	94.76\$	1 092.26\$
année 2023-2024	1 000.00\$	50.00\$	99.75\$	1 149.75\$
année 2024-2025	1 050.00\$	52.50\$	104.74\$	1 207.24\$
Montant total du contrat 2022/2023- 2023/2024 – 2024/2025	3 000.00\$	150.00\$	299.25\$	3 449.25\$

CONSIDÉRANT QUE les travaux à être effectués sont décrits dans un document intitulé « Description des travaux », lequel fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrit;

CONSIDÉRANT QU'une entente sera conclue entre les deux (2) parties pour les saisons hivernales 2022/2023, 2023/2024 et 2024/2025, pour un montant total de 3 449.25\$ taxes incluses;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Larivière

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accorder à Excavation DM, un contrat de trois (3) années, totalisant un montant de 3 449.25\$ taxes incluses, pour le déneigement et l'entretien hivernal des aires de stationnement de la Régie incendie.

Que le président et la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée

774-06-2022

**ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'AIDE POUR LE SAUVETAGE EN ESPACE CLOS AVEC LA VILLE DE GRANBY**

CONSIDÉRANT QU'actuellement, la Régie ne détient aucune protection se rapportant aux interventions qui nécessiteraient une équipe spécialisée de sauvetage en espace clos;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Granby présente à la Régie, un projet d'entente relativement à l'établissement d'un plan d'aide pour ce type d'intervention;

CONSIDÉRANT QUE ce projet d'entente a pour objet d'habiliter Granby à prêter assistance à la Régie notamment par la fourniture de personnel et d'équipements pour les interventions requérant une équipe de sauvetage en espace clos sur le territoire de la Régie;

CONSIDÉRANT QU'une grille tarifaire est présentée à l'Annexe A de l'entente, indiquant un tarif pour non-résident et municipalité sans entente d'entraide mutuelle se détaillant comme suit :

- Tarif de base : 5 000\$ pour la 1ère heure
- Taux horaire : 2 500\$ pour les heures subséquentes;

CONSIDÉRANT QUE Granby se réserve le droit de modifier ladite grille tarifaire en tout temps et sans préavis, toutefois, elle doit aviser la Régie des changements de taux horaire, dans les meilleurs délais possibles;

CONSIDÉRANT QUE l'entente sera d'une durée indéterminée et pourra être résiliée en tout temps par une des parties en adressant un préavis écrit d'une année à l'autre partie;

CONSIDÉRANT QUE l'entente nommé : «GRANBY – «Entente relative à l'établissement d'un plan d'aide pour le sauvetage en espace clos» fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrite;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par François Gastonguay

Il est secondé par Michel Massé

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'autoriser la conclusion de l'entente présentée par la Ville de Granby, relativement à l'établissement d'un plan d'aide pour le sauvetage en espace clos afin de desservir le territoire de la Régie.

Que le président, M. Jean-Marie Laplante et la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Angèle Beauchemin, soit par la présente résolution, autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la Régie intermunicipale de Protection contre l'incendie de Roxton Falls.

Adoptée

#### **Point no 8 : Varia**

Aucun point n'est ajouté au «*varia*»

#### **Point no 9 : Dossiers & correspondance**

- Interventions des pompiers : tableau sommaire des sorties et leur coût.
- Nouveau – Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) - MAMH (Anciennement RECIM).
- MMQ – Notre part de la ristourne 2021 s'élève à 454\$.

775-06-2022

#### **LEVÉE DE LA RÉUNION**

IL EST PROPOSÉ par Michel Massé

IL EST SECONDÉ par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA de lever la séance à 19H20.

Adoptée

*En signant le présent procès-verbal, le président ou le vice-président du conseil d'administration est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.*

---

Jean-Marie Laplante  
Président

---

Angèle Beauchemin  
Directrice-générale et greffière-très.